



Cayenne, le 30 septembre 2019

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Établissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs documentalistes
les conseillers principaux d'éducation

s/c

Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale
Groupe EVS

Dossier suivi par
IA-IPR EVS

Thierry VINCENT
thierry.vincent@ac-guyane.fr

Tél. : 05 94 27 22 39
Mob : 06 94 23 41 37

Secrétariat
Monique BOSTON
monique.boston@ac-guyane.fr

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 52

Tout d'abord je souhaite la bienvenue aux nouveaux personnels dans l'académie ; personnels de direction, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation.

Cette rentrée est également celle de la poursuite et de la consolidation. Elle se caractérise notamment par la poursuite du programme " devoirs faits" et du parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR). Nous porterons également une attention soutenue à la mise en œuvre de la circulaire n°2019-122 du 3 septembre 2019 relative au *Plan de lutte contre les violences scolaires* avec la prévention et prise en charge des violences en milieu scolaire.

Je m'attacherai lors des rendez-vous de carrière et des réunions de bassin à échanger avec vous sur les questions professionnelles que vous vous posez. Ensemble, il s'agira de construire les réponses pédagogiques et éducatives les mieux adaptées pour faire progresser tous les élèves et aider chacun à atteindre le meilleur niveau possible de maîtrise des savoir-faire et savoir-être.

Je vous accompagnerai, en particulier, pour faire vivre les valeurs de la République, pour développer encore la démocratie scolaire, avec les CVC et CVL et le concours de la DAVL, Madame ADONAI.

Ensemble, nous favoriserons un cadre de vie apaisé et bienveillant.

Pour les professeurs documentalistes : dans la continuité de la mise en œuvre de la circulaire 2017-051 du 28-03-2017 relative aux missions des professeurs documentalistes, nous porterons notre attention sur le projet info-documentaire dans lequel l'éducation aux médias et à l'information, le développement des compétences de lecture sont particulièrement à privilégier. De même, au sein du TraAM, le professeur documentaliste reste créateur de ressources, de parcours et d'espaces d'apprentissages info-documentaires au sein du CDI virtuel. La qualité du travail engagé dans ce domaine a été remarquée puisqu'à cette rentrée, c'est la troisième année consécutive que le projet présenté a été retenu au niveau national sur le thème du *professeur documentaliste dans le continuum de formation des élèves du cycle 3 à l'entrée dans le supérieur*.

Pour les Conseillers Principaux d'Éducation : dans la continuité de la mise en œuvre de la circulaire 2015-139 du 10 août 2015 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation, notre attention se portera notamment sur :

- L'engagement des élèves dans la vie de l'établissement : la mise en place des conseils de la vie collégienne, l'accompagnement des CVL avec l'appui du DAVL et le fonctionnement des MDL dans tous les lycées.
- L'objectif d'amélioration du climat scolaire, facteur de réussite des élèves, avec l'appui de l'équipe mobile de sécurité et des formateurs académiques climat scolaire et du GACS.

S'agissant des réunions de bassin des CPE et des professeurs documentalistes, une convocation sera adressée aux participants dès lors que les dates et lieux des rencontres seront stabilisés.

Comme les années précédentes, j'accompagnerai les faisant-fonction de personnel de direction. Mon action se basera sur l'écoute, le conseil tant sur le fonctionnement des établissements que sur la mise en œuvre du référentiel de compétences des personnels de direction.

S'agissant du suivi des personnels, un accompagnement a été défini avec les chargés de missions et d'inspections qui pourront répondre à vos attentes.

Il convient enfin de rappeler le rôle particulier et essentiel qu'exerceront certains collègues de l'académie, que je remercie d'ores et déjà chaleureusement pour leur implication et notamment la qualité de leur travail au profit du site académique.

Coordonnateurs de bassin

Conseillers principaux d'éducation	
Maryam AL-DARIR et Gwladys ADONAI	Cayenne
Sylviane CHAUPARD et Patricia DEVILLIERS	Kourou
Christa CHAUMET et Rita LARANCE	Saint-Laurent du Maroni
Professeurs documentalistes	
Muriel ALPHONSE	Saint-Laurent du Maroni
Stéphanie COQUERET et Typhaine THOMAS	Kourou
Aurélie HOULLEMARE	Cayenne

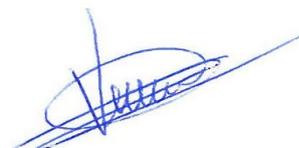
Chargés de missions et d'inspections

Julien BONNOT (CPE) - Formateur à l'ESPE
 Perrine CHAMBAUD (Documentation) - Interlocuteur Académique au Numérique – Professeur Documentaliste au lycée Gontran Damas
 Gwladys ADONAI (CPE) - Délégué Académique à la Vie Lycéenne et Collégienne (DAVLC).

Formateurs académiques climat scolaire

Patricia DEVILLIERS - Bassin de Cayenne
 Rita LARANCE - Bassin de Saint-Laurent du Maroni

Je vous souhaite à tous une excellente année scolaire.



Thierry VINCENT